

PREVENTION DES RISQUES ATTESTATION SCOLAIRE DE SECURITE ROUTIERE ASSR2 (1 H)

Publics

- Toute personne remplissant les conditions d'accès

Conditions d'accès

- Être non titulaire de l'ASSR2
- Avoir entre 16 ans et 21 ans révolus
- Être non scolarisé ou titulaire d'un contrat d'apprentissage

Durée

- 1 h

Modalités d'accompagnement

- Pour s'entraîner
<https://e-assr.education-securite-routiere.fr/preparer/assr>
- Planification des rendez-vous de certification

Validation

- Certificat ASSR 2

Taux de réussite 2022 : 99%

Suite de parcours : Permis B.

Modalités de financement

- Convention de Greta de l'Académie Martinique-Préfecture de la Martinique (DEAL)

Tarif de référence : gratuit pour le candidat

Lieux de formation

- ZA Bois Carré, Immeuble Les Palmiers CARYOTA ou tout autre établissement membre du réseau.

Contactez-nous :

- GRETA/ D. POGNON
- 05 96 50 45 75
- contact@gretamartinique.fr

GRETA CENTRE D'EXAMEN



L'ASSR2 valide des compétences théoriques générales communes à tout usager de la route et indispensables pour accéder à la conduite d'un véhicule terrestre à moteur.

Elle concerne les personnes nées après le 31 décembre 1987 qui ne sont pas ou plus scolarisées. Elle est délivrée selon les mêmes modalités que celle de l'attestation scolaire de sécurité routière.

Objectifs

Valider les compétences théoriques générales communes aux usagers de la route indispensables pour accéder à la conduite d'un véhicule terrestre à moteur.

Informations réglementaires sur l'ASR :

Cliquez sur le lien ci-dessus pour accéder à l'information
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F16511>

Inscription

① Pour vous inscrire à l'épreuve, merci de **remplir le formulaire** ci-dessous :

Lien d'accès au formulaire qui envoie l'info automatiquement à contact@gretamartinique.fr

- "Monsieur" ou "Madame" suivi de votre nom en MAJUSCULE, le prénom en minuscule

Important ! Afin de nous permettre de vérifier votre âge et pour recevoir votre convocation, merci dans la partie « Votre message » de nous indiquer :

- Votre adresse postale précise
- Votre numéro de téléphone
- Votre date de naissance
- Votre lieu de naissance (VILLE + DÉPARTEMENT + PAYS).

② **Vous recevrez une confirmation par mel sous quinze jours.** (Attention de bien vérifier dans vos courriers indésirables ou SPAM)

③ **Environ 5 jours avant l'épreuve, vous recevrez une convocation** (Si vous ne l'avez pas reçue, l'impression du mel de confirmation vous permettra de passer l'épreuve.)

Le Jour J

Le jour de l'épreuve, vous viendrez **impérativement** muni(e)

- D'une copie recto verso de votre pièce d'identité en cours de validité + l'original
- D'une photo d'identité récente, sur fond clair, portant le nom du candidat au verso
- 2 timbres à 1.08 € (pour envoi + de 50g tarif normal)
- D'un stylo

En cas de réussite une attestation vous sera envoyée ultérieurement **par courrier ou par mel**. Nous ne pourrions **en aucun cas** vous communiquer directement les résultats après votre passage.